

République Française
Département : LOT
Arrondissement : Gourdon
DEGAGNAC - Commune

Séance du lundi 08 avril 2024

Délibération N° DE_010_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	14
Date de la convocation : 29/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
0	14	0
Résultat du vote : rejetée		

Le huit avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DES FETES), sous la présidence de Didier PUGNET.

Présents : HERVE ROQUES, Catherine PETIT, Didier PUGNET, Frédéric THOMAS, Claudine ROUMEGUE, Céline BAYNAT, Céline MARSIS, Jocelyn DIBOIS, Rosette BESSIERES, Jean-Luc LLEDO, Remy CRUCIANI

Représentés : Loïc BACH représenté par Jean-Luc LLEDO, Paulette BRICHET représentée par Rosette BESSIERES, Audrey BOSC représentée par Didier PUGNET

Absents et Excusés : YVES LAVERGNE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Rosette BESSIERES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Projet éolien à DEGAGNAC

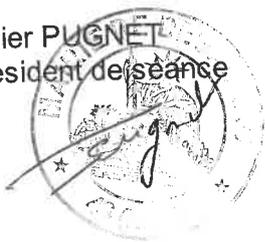
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un projet d'installation et d'exploitation d'un parc éolien est en cours sur la commune de DEGAGNAC.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Après courte discussion, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, émettent un avis défavorable au projet éolien sur la commune de DEGAGNAC et indiquent à Monsieur le Maire de faire part de cet avis à la société VENSOLAIR.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Didier PUGNET
Président de séance



Rosette BESSIERES
Secrétaire de séance

RF
Préfecture du Lot

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/04/2024
046-214600876-DE_010_2024-DE

